



LA GAZOULETTE

LA GAZETTE OFFICIELLE DE TOULOUZETTE

LE MOT DU MAIRE

Par Guillaume LALANNE

Ce 30 septembre restera sans doute la date marquante de ce mandat municipal avec l'inauguration des travaux de l'école communale. Après 2 années de réflexion et 8 mois de travaux, nous avons pu mettre un terme à ce projet de grande ampleur, honorés de la présence de nombreuses personnalités. Le moment convivial qui s'ensuit (visite, apéritif et repas) fut apprécié de tous, ce numéro de la gazoulette sera grandement consacré à faire partager ce rendu aux habitants n'ayant pu être parmi nous ce jour-là.

Les projets de la commune ne s'arrêtent pas pour autant, le conseil municipal aura la charge dans les prochaines semaines de prioriser les réalisations à mener en 2024 et 2025 pour la fin du mandat. Les idées ne manquent pas mais, les capacités financières étant restreintes, nos ambitions resteront mesurées. En effet, notre seule variable d'ajustement budgétaire est d'augmenter les taux sur la taxe foncière ce que nous nous efforçons d'éviter de faire depuis la dernière hausse en 2015.

En ce mois de décembre, j'espère que vous pourrez profiter pleinement de la période festive qui s'annonce. Je compte sur votre présence le dimanche 7 janvier pour la cérémonie des vœux, grand moment de convivialité et d'amitié pour la population et aussi évènement permettant aux nouveaux habitants de venir faire connaissance.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

DANS CE NUMERO

Une visite guidée des nouveaux locaux de l'école

Le marché de Noël de l'APE

Offre groupée pour la vidange des fosses septiques proposée par l'entreprise Labat

La consultation publique sur les zones d'accélération des énergies renouvelables

DATES A RETENIR

Dimanche 10 décembre de 10h à 16h à Hauriet
Marché de Noël de l'APE

Vendredi 5 janvier
Galette des rois de l'Âge d'or

Dimanche 7 janvier à 11h
Cérémonie des vœux

Vendredi 26 janvier
Assemblée générale de l'Âge d'or

Dimanche 4 février à 11h
AG de l'amicale culturelle



Comme chaque année, la société LABAT vous propose des tarifs avantageux pour la vidange groupée de vos fosses.

Plus d'infos en dernière page

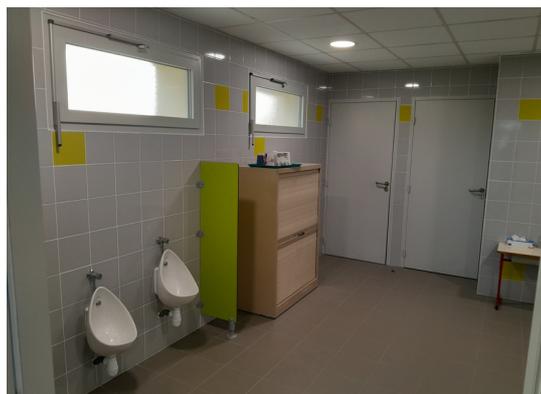
VISITE GUIDÉE DES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DE L'ÉCOLE



L'entrée de l'école se fait désormais depuis le parking des arènes, cela permet au bus scolaire de manœuvrer avec plus de sécurité et de déposer les enfants au plus près de la porte d'accès. Une partie de la cour de récréation a été refaite ainsi que les clôtures, cela afin d'éviter les intrusions de toute personne étrangère. Le projet a également permis de refaire l'ensemble du système d'assainissement commun à la mairie, à l'école et au logement mitoyen.



Cette nouvelle porte d'entrée donne accès à une extension de la salle de classe réalisée en lieu et place de l'ancien préau. On y trouve un vaste couloir aménagé pour servir de vestiaires pour les enfants, un dégagement servant principalement de bureau de direction pour l'enseignante et de bibliothèque et enfin de tous nouveaux sanitaires conformes aux normes PMR.



La salle de classe, déjà bien équipée auparavant d'un tableau numérique et d'ordinateurs portables, n'a pas connu de grands changements en terme fonctionnels. Toutefois, de nombreux travaux ont été faits dans le cadre des économies d'énergie et de la recherche d'un meilleur confort : isolation du plafond, mise en place d'un système de climatisation réversible par pompe à chaleur, remplacement des menuiseries extérieures par du double vitrage, éclairage LED et enfin un complet rafraîchissement des murs. Les locaux ont été également équipés de visiophones afin d'assurer là encore une meilleure sécurité contre les intrusions. Le taux de subvention conséquent obtenu pour ce projet (53% du montant HT total) a permis d'entreprendre des travaux plus ambitieux que prévus initialement. Des conditions optimales pour nos 16 petits écoliers...



AINSI QUE DE LA MISE AUX NORMES DES LOCAUX DE RESTAURATION

L'ancien couloir d'entrée dont la porte donne sur la place de la mairie sert désormais exclusivement à l'enseignante et à l'ATSEM (rangement, bureau et coin nettoyage). L'accès à la salle du réfectoire se fait toujours par ce couloir. L'ensemble a d'ailleurs été repeint des murs aux plafonds tandis qu'un sol en linoléum tout neuf est venu remplacer le vieux carrelage. L'espace de restauration bénéficie lui aussi d'un système de climatisation réversible par pompe à chaleur.



Les cuisines ont été totalement transformées car elles ont notamment été agrandies en récupérant l'espace laissé disponible par les anciennes toilettes. Cela a permis de les réaménager en instaurant un sens de circulation (zone propre / zone sale). La majorité du matériel existant a été réutilisé et quelques appareils neufs ont pu être achetés grâce à un dispositif d'aide très avantageux. Un espace intermédiaire sert de stockage pour les denrées alimentaires et permet surtout de réceptionner les livraisons directement depuis l'extérieur. De quoi confectionner de très bons petits plats à base majoritairement de produits locaux.

Un projet à 503 300€ TTC couvert par un emprunt de 80 000€ sur 10 ans



CONCERTATION PUBLIQUE

ZONES D'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAE_{NR})



Afin d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables, la loi APER du 10 mars 2023 prévoit que les communes définissent, en concertation avec les habitants, des "zones d'accélération" favorables à l'accueil des projets d'énergie renouvelable (ENR). Toutes les sources de production sont ciblées (photovoltaïque en toiture ou au sol, géothermie, biogaz, hydro-électricité, éolien). Concernant l'éolien, notre territoire n'est pas concerné car exclu d'office à cause d'un périmètre réglementé autour de la base de Mt de Marsan. L'ensemble des autres sources d'énergie peuvent, par contre, être envisagées. Le conseil municipal va réfléchir prochainement sur ce zonage et mettra le fruit de son travail à votre disposition pour une consultation publique durant le mois de janvier (document consultable en mairie aux horaires d'ouverture lundi 13h30-17h et jeudi 9h-12h30). Vous pourrez donc venir abonder ou bien remettre en cause le zonage préétabli. Dans tous les cas, n'ayez aucune crainte : si une parcelle n'est pas en zone d'accélération, cela ne veut pas dire que votre projet ne pourra pas se faire et, à l'inverse, si une parcelle est zonée, cela n'oblige pas le propriétaire à enclencher un projet de développement d'énergie renouvelable. L'objet de ce travail n'est pas d'identifier par exemple l'ensemble des toits des maisons individuelles pour le photovoltaïque puisqu'il est tout à fait possible aujourd'hui d'installer des panneaux en toiture. L'objectif est plutôt de cibler des projets de plus grande ampleur : agrivoltaïsme sur parcours d'élevage, centrales photovoltaïques sur des zones déjà artificialisées comme les gravières ou sur des zones peu propices à l'agriculture, moulins pour la production hydroélectrique, projets de méthaniseur,...

Ce dispositif a sans doute été lancé par l'Etat afin de connaître précisément le potentiel ENR à l'échelle du territoire car la France est en retard sur ses objectifs en matière de transition énergétique.

HAURIET

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

ORGANISÉ PAR
L'APE CHALOSSE ADOUR

De 10h à 16h
À la salle des sports

Boîte aux lettres du Père Noël sur le marché !

Nombreux exposants et animations

Stand de crêpes, visite du Père Noël, ateliers créatifs pour les enfants..

Repas à la Salle des fêtes. Uniquement sur réservation au
06 78 24 02 73 avant le 03 Décembre

Adultes 9€

Tartiflette / Salade
Pâtisseries maison à volonté
Vin-Café

Saucisses
Pommes dauphines
Pâtisseries maison à volonté

Enfants -12 ans 4€

Ne pas jeter sur la voie publique



La société LABAT compte 2 bases : Aire sur l'Adour et Hagetmau
Pour bénéficier des tarifs groupés, vous pouvez vous inscrire auprès de votre Mairie

CAMPAGNE DE FOSSES GROUPEES

	TARIF TTC de 2 à 8 interventions	TARIF TTC à partir de 8 interventions	TARIF TTC NORMAL
Fosse septique de 1m3	99 €	94,05 €	182,00 €
Fosse septique de 2m3	130 €	123,50 €	199,00 €
Fosse septique de 3 m3	160 €	152,00 €	217,00 €
Fosse septique de 4 m3	190 €	180,50 €	234,00 €
Fosse septique de 5 m3	220 €	209,00 €	252,00 €
Bac à graisses avec fosse septique	35 €	33,25 €	45,00 €
Bac à graisses seul jusqu'à 0,5m3	80 €	76 €	145 €
Débouchage canalisations sur la base de 45min			135 €

Comme chaque année, l'entreprise LABAT, spécialisée dans la vidange des fosses septiques, se propose d'intervenir sur notre village la semaine 20 (du 13 au 17 mai 2024). Pour les foyers intéressés par cette prestation, cela peut s'avérer avantageux financièrement puisque nous avons négocié avec eux que vous puissiez bénéficier du tarif de la zone 1 (alors qu'individuellement ils vous appliqueraient les tarifs de la zone 2). De plus, en regroupant un certain nombre d'interventions, le tarif devient dégressif pour atteindre presque 50% de réduction. Inscription auprès du secrétariat de mairie par mail ou par téléphone.